

Charte des droits et des devoirs des usagers et des visiteurs

Nous n'avons pas de droits sans devoirs. Ces devoirs sont liés à la **vie en communauté** et font appel aux simples **règles de savoir-vivre et de citoyenneté**. Elles ne sont pas exhaustives.



Nous vous remercions de bien vouloir les respecter.

Mes droits

La charte de la personne hospitalisée 2006 : Les principes généraux

- **L'accès au service public hospitalier est garanti à tous.**
- **L'accueil est de qualité, et les soins sont continus, adaptés et personnalisés.**
- **Je suis informé**, (et/ou mes proches), des différents actes et soins proposés, et mon consentement libre et éclairé est recherché.
- Je peux, sauf exception prévue par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informé des risques éventuels auxquels je m'expose.
- **Mes croyances sont respectées.**
- **Mon intimité est préservée** ainsi que ma tranquillité.
- **Ma vie privée** ainsi que la confidentialité de **mes informations personnelles, administratives, médicales et sociales sont respectées.**
- **Je peux**, (ou mes représentants légaux), **bénéficier d'un accès direct aux informations de santé me concernant.**
- **Je peux exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil dont j'ai bénéficié**, via le questionnaire de satisfaction, un courrier à la direction ou en contactant un représentant des usagers de mon établissement.

Mes devoirs

Envers les professionnels qui me prennent en charge :

- **Je coopère avec le personnel hospitalier** qui sera amené à vérifier mon identité en :
 - Me demandant une pièce d'identité lors de mon admission administrative pour une hospitalisation ou une consultation.
 - Me faisant décliner mes nom, prénom et date de naissance lors de l'entrée et de mes soins tout au long de mon parcours.
- **Je préviens de mes absences et retards** en contactant le secrétariat de consultation ou du service.
- **Je transmets toute information utile à ma prise en charge** (traitement personnel, allergie, antécédents...).
- **Je respecte les consignes liées à mon hospitalisation ou consultation.**
- **Je n'émet aucun jugement** fondé sur l'âge, le sexe, le handicap et autres.

Envers les autres patients et les visiteurs :

- **Hors horaires de visite**, j'informe et demande l'autorisation au soignant en cas de venue d'un proche.
- **Je limite le nombre de mes visiteurs sur un même temps.**
- **Je réduis le volume sonore** de la radio, du téléviseur ou de mon ordinateur.
- **J'évite les conversations téléphoniques ou orales trop bruyantes.**
- **Je respecte une porte fermée**, un rideau ou un paravent.
- **Je respecte l'intimité, la confidentialité et fais preuve de discrétion.**

Et d'une façon générale :

- **Je ne fume pas et ne consomme pas d'alcool ou toute autre drogue** dans l'établissement.
- **Je respecte et ne dégrade pas les locaux et le matériel.**
- **Je n'exerce aucune forme d'intimidation, d'agression, de harcèlement, de violence physique ou verbale envers les usagers ou les professionnels.**
- Si je suis un **visiteur** et que je présente des **signes de contagiosité** (grippe, rhume, toux, gastro entérite...), j'évite de venir voir mon proche hospitalisé ou j'en informe au préalable le soignant.

Le Directeur,
Julien DUPAIN